



Nancy, le 12 janvier 2019

**Sans le moindre respect des principes du CEP, la direction nous demande de prescrire des formations à tout va et de remettre en route le traitement de masse, ne tenant pas compte des situations individuelles et des besoins des demandeurs d'emploi.**

**Juillet :**

- Convocations à tour de bras et de manière discriminatoire : plus de 50% de la DEFM (infra 4).
- Réception d'un public très hétérogène en information collective avec un support national complètement inadapté.
- Réceptions individuelles dans la foulée dignes du taylorisme « puisqu'il faut industrialiser le processus ».

**Tout ça pour mettre en place des prestations qui n'ont pour objectif que de sauver l'AFPA (profil compétence et Valoriser son image professionnelle) et des formations pour occuper les DE en les sortants des catégories visibles du chômage.**

**Septembre :** des actions de formations connues tardivement et partiellement. Le déploiement est fait dans l'urgence avec des formations imposées qui ne correspondent ni aux besoins des demandeurs ni aux besoins du territoire.

**Janvier 2019 :** Le Conseil Régional délègue une partie du PIC à Pôle emploi, sans anticipation, parce qu'il n'est pas en capacité de mettre en œuvre le plan....

Pôle emploi se retrouve dans l'obligation de gérer ce marché de formations non qualifiantes **en mettant tous les collectifs** sous pression : AFC PIC, AFC Pôle emploi, PRF, Prépa compétences, VSI...

**Le processus ne respecte pas nos missions et nos valeurs, le conseiller n'est qu'un « opérateur sur machine » qui subit des pressions de la part :**

- **Des financeurs,**
- **Des organismes pour « saturer » les formations,**
- **De la direction qui conditionne la pérennité de Pôle emploi à la réussite du PIC.**

Et après cela, Pôle emploi va s'étonner des résultats des enquêtes de satisfaction, de l'ICT 4 et 4 bis et des résultats de la QVT ?

**PIC Nique Douille c'est qui l'andouille ?**

